



Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE)



Le Conseil Rhénan installe son secrétariat à Kehl

Kehl/Stuttgart. En date du 1er octobre 2019, le Conseil Rhénan trinational va créer à Kehl un secrétariat dont les fonctions seront assurées par un coordonnateur. Ce secrétariat sera d'abord mis en place pour une durée de trois ans dans le cadre d'un projet INTERREG et bénéficiera d'un soutien financier de la part de l'Union Européenne. « J'attends de ce secrétariat une meilleure imbrication et optimisation de nos collaborations, en particulier avec la Conférence du Rhin supérieur ainsi qu'un accompagnement administratif efficace de la part du Conseil Rhénan trinational », déclare Josef Frey, premier vice-président du Conseil Rhénan et membre du Landtag de Bade-Wurtemberg. Le Landtag du Bade-Wurtemberg a accepté d'être le porteur de ce projet INTERREG.

La Région Grand Est ainsi que les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin côté français, le Landtag du Bade-Wurtemberg et celui de la Rhénanie-Palatinat de même que les parlements cantonaux de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, d'Argovie, de Soleure et du Jura financeront un coordonnateur du Conseil Rhénan pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} octobre 2019. Ce projet sera également doté de fonds européens issus du programme INTERREG V Rhin supérieur 2014 - 2020.

Le Conseil Rhénan compte 71 élus provenant de l'Alsace (26 membres), du Bade-Wurtemberg (26 membres également), de la Suisse du Nord-Ouest (11 membres) et de la Rhénanie-Palatinat (8 membres). Jusqu'à présent, l'administration du Conseil était assurée dans une rotation annuelle par la Région Grand Est, les parlements des cantons de la Suisse du Nord-Ouest ainsi que par le Landtag du Bade-Wurtemberg et celui de la Rhénanie-Palatinat. La création de ce secrétariat permettra d'optimiser la gestion administrative du Conseil tout en augmentant sa visibilité auprès du public. Cet interlocuteur permanent veillera à développer la coopération avec d'autres institutions transfrontalières du Rhin supérieur.

Le secrétariat sera logé auprès de l'Euro-Institut dans la Villa Rehfus à Kehl. C'est là également que le secrétariat commun de la Conférence du Rhin supérieur a son siège. Par ailleurs, le Regierungspräsidium de Fribourg participe à ce projet comme partenaire associé.

« L'installation de ce secrétariat constitue une étape décisive et importante dans la gouvernance du Rhin supérieur. Je me réjouis de la forte mobilisation trinationale sur ce projet et suis confiante des impacts positifs qu'il produira sur notre territoire », explique la présidente du Conseil Rhénan, Claudine Ganter.

La coopération dans le Rhin supérieur en deux mots



Aucune autre région européenne que la *région métropolitaine tri-nationale du Rhin supérieur* ne coopère aussi étroitement et avec autant de succès. L'Alsace, le Pays de Bade, le Palatinat du sud et la Suisse du nord-ouest, réunissent 6 millions d'habitants et constituent un espace culturel, de vie et économique commun. De nombreuses initiatives privées et publiques contribuent à la promotion, entre autres, de la mobilité, de l'éducation, de la recherche et de la protection de l'environnement dans cette région aux trois frontières.

L'orientation stratégique de la coopération est assurée par la Conférence du Rhin supérieur et le Conseil Rhénan. La [Conférence du Rhin supérieur](#) réunit les autorités administratives et étatiques. Elle initie une multitude de projets et veille à leur transposition. Le [Conseil Rhénan](#) constitue la réunion des élus. Il se positionne sur les sujets d'intérêt régional, y compris à l'égard de Bruxelles, de Paris, de Berlin et de Berne.